



Comité Français de Sambo

CHALLENGE NATIONAL

SAMBO SPORTIF

CEYRAT



Le 9/10/11 Février 2024

Arténium de Ceyrat



**SAMBO
FRANCE**

COMITE FRANÇAIS DE SAMBO

CHALLENGE NATIONAL DE SAMBO SPORTIF

Poussins B et C, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Masters, (M/F)

10/11 février 2024 à Ceyrat (Puy de Dôme)

LIEU : Arténium,- 4 Parc de l'Artière, 63122 Ceyrat

PRÉ-INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES :

Les inscriptions des samboïstes dans une catégorie d'âge et de poids sont **OBLIGATOIRES** via le portail Smoothcomp : <https://cfs.smoothcomp.com/en/event/15145>

Inscriptions ouvertes à partir du lundi 08 janvier 2024, jusqu'au mardi 6 février 2024 à 23h59

Vous devez enregistrer vos coachs par mail auprès de Yannick HEVIN : secretairegenerale.cfs@gmail.com

Les inscriptions doivent être effectuées par les responsables des clubs de SAMBO.

LICENCES – PARTICIPANTS

Tous les participants doivent être licenciés au Comité Français de Sambo pour la saison 2023/2024.

L'accès à cette compétition est possible dès la première année de licence sans dérogation.

Les samboïstes de nationalité étrangère peuvent participer sous réserve d'être licenciés au CFS en 2023/2024.

ENGAGEMENTS :

Frais d'inscription :

-10,00 € par compétiteur pour les catégories Poussins et Benjamins

-15,00 € par compétiteur pour les catégories Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Masters

A régler en amont :

- Par virement bancaire reçu jusqu'au jeudi 8 février 2024 :

Intitulé du compte : COMITE FRANCAIS DE SAMBO IBAN : FR76 1120 6201 50082085 3934 049

- Par chèque bancaire reçu avant le jeudi 8 février 2024 à l'ordre du Comité Français de Sambo :
à envoyer à Mme Françoise ASSIÉ - Trésorière du CFS – 1 impasse des Fauvettes 82710 Bressols
- Par carte bancaire sur la plateforme Smoothcomp.

AUCUN PAIEMENT NE SERA ACCEPTE SUR PLACE

Un ticket de pesée vous sera remis à votre arrivée pour accéder à la pesée.

Le compétiteur ne pourra pas accéder à la pesée si son engagement n'a pas été payé comme indiqué ci-dessus.

COMITÉ FRANÇAIS DE SAMBO - 17 avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris
#SAMBOFRANCE – www.sambofrance.com



CONTRÔLE ADMINISTRATIF – CERTIFICAT MÉDICAL

Il est de la responsabilité des présidents des clubs de s'assurer que les samboïstes engagés soient tous en possession d'un certificat médical conforme aux règlements du CFS et notamment pour les Masters de plus de 45 ans.

SURCLASSEMENT – PESÉE :

Pour rappel :

- Poussins => Pas de surclassement
- Benjamins 2^{ème} année => Minimes : Pas de surclassement
- Minimes 2^{ème} année => Cadets : Surclassement admis
- Cadets 2^{ème} année => Juniors : Surclassement admis
- Juniors => Espoirs : Surclassement admis
- Espoirs => Seniors : Surclassement admis
- Seniors masculins +35 ans => Masters masculins : Possibilité d'engagement dans les deux catégories

Les compétiteurs Seniors masculins de plus de 35 ans peuvent concourir dans la catégorie Masters.

Les samboïstes autorisés à doubler les compétitions pourront conserver le poids réel de leur première pesée pour le second jour de compétition.

TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort sera effectué la veille de la compétition. Seuls les entraîneurs et responsables de clubs sont autorisés à y assister.

Tous les samboïstes inscrits via Smoothcomp seront inclus dans le tirage au sort.

Les samboïstes absents lors des pesées seront déclarés forfaits dans le tableau.

Veillez à désinscrire ou signaler vos samboïstes absents avant le tirage au sort.

REGLEMENT D'ARBITRAGE

Le règlement appliqué sera le règlement international d'arbitrage F.I.A.S. en vigueur.

CATEGORIES DE POIDS

Voir annexe 5

SYSTEME DE COMPETITION

Les catégories de poids de moins de six engagés combattront en une seule poule sans match éliminatoire (tournoi nordique).

Les catégories de poids de six engagés et plus combattront en tableau à double repêchage.



**SAMBO
FRANCE**

COMITE FRANÇAIS DE SAMBO

TENUE

1^{er} samboïste appelé sur tapis en rouge, 2^{ème} samboïste appelé sur tapis en bleu.

Les compétiteurs qui se présenteront sur la surface de compétition avec une tenue de SAMBO non conforme ne seront pas acceptés.

Ils auront 2 minutes pour se présenter à nouveau sur le tapis avec une tenue réglementaire sous peine de se voir éliminés (match perdu). Ils se verront également pénalisés d'un avertissement verbal pour un retard supérieur à 30 secondes et inférieur à 1 minute, d'un premier avertissement et d'un point de pénalité pour un retard supérieur à 1 minute et inférieur à 1 minute 30 secondes et d'un second avertissement et de 2 points de pénalité pour un retard supérieur à 1 minute 30 secondes.

La tenue réglementaire du samboïste est la suivante :

- Kurtka : réglementaire et de couleur rouge ou bleue (Les kurtkas réversibles ne sont pas autorisées).
- Trusi : short moulant de couleur assortie avec la Kurka couvrant au maximum la moitié de la cuisse (pas de trusi bariolé ou fantaisiste)
- Bortsovki : chaussures de SAMBO à semelles souples pour toutes les catégories d'âges. (Semelles rigides interdites).
- Ceinture : intégrée dans la Kurka et de la couleur de la veste ou correspondante au grade du samboïste.
- Féminines : t-shirt blanc uni – ras de cou.

COACHS

Les coachs (un seul par combattant) ne seront admis dans la zone de compétition que vêtus d'un survêtement et de chaussures de sport. Le port d'un chapeau ou casquette est interdit.

Ils devront rester assis pendant toute la durée du combat et être respectueux du corps d'arbitrage, des samboïstes et des coachs adverses.

ARBITRAGE

Les arbitres, arbitres stagiaires et commissaires sportifs seront convoqués par le Responsable de la commission nationale des juges et arbitres : Thierry THERON t.theron@sambofrance.com

RÉCOMPENSES

- Les 3 premiers de chaque catégorie de poids recevront une récompense.

Sur les podiums, la tenue rouge est obligatoire. Les drapeaux et mascottes ne seront pas acceptés.

BUVETTE / REPAS

Une buvette avec boissons et sandwich sera prévue.

CONTACT

Commission d'organisation des manifestations du CFS :

Sébastien ROULLEAU seb.roulleau@sambofrance.com 06-60-95-39-71



PROGRAMME

Vendredi 09 février 2024

- 14h00 à 17h00 : Stage d'arbitrage (évolution des règlements, formation nouveau scoreur)
(*présence obligatoire de tous les arbitres et commissaires sportifs*)
- 18h00 à 19h30 : Pesées (M/F) des catégories Poussins B et C, Benjamins, Minimes, Cadets, Seniors
- 20h00 : Tirages au sort de toutes les catégories d'âges dans la salle de compétition
(les entraîneurs et responsables de clubs sont conviés)

Samedi 10 février 2024

- 7h30 à 8h00 : Pesées (M/F), catégories des Poussins B et C, Benjamins, Minimes, Cadets, Seniors
(*Non pesés la veille*)
- 08h00 à 08h30 : Réunion OBLIGATOIRE pour les coachs (*Explications procédure de sélections, prévention contre le dopage, Lutte contre les violences physiques et sexuelles, Lutte contre la discrimination, respect du corps arbitral*)
- 08h45 : Défilé des samboïstes, coachs et arbitres
- 09h00 : Début compétition Poussins B et C, Benjamins, Minimes
- Remise des récompenses au fil de la compétition
- 12h15 à 13h00 : Coupure déjeuner
- 13h00 à 13h15 : Présentation des arbitres
- 13h30 : Début compétition catégories Cadets (M/F), Seniors (M/F)
- 17h30 à 18h30 : Pesée des catégories Juniors (M/F), Espoirs (M/F) et Master (M/F)
- 18h45 : Finales des Cadets et Seniors

Dimanche 11 février 2024

- 07h30 à 8h00 : Pesées (M/F), catégories Juniors (M/F), Espoirs (M/F) et Masters (M/F) (*Non pesés la veille*)
- 08h00 à 08h30 : Réunion OBLIGATOIRE pour les coachs (*Explications procédure de sélections, prévention contre le dopage, Lutte contre les violences physiques et sexuelles, Lutte contre la discrimination, respect du corps arbitral*)
- 08h45 : Juniors (M/F), Master (M/F)
- Remise des récompenses au fil de la compétition
- 12h00 à 12h30 : Coupure déjeuner
- 12h45 : Début compétition Espoirs (M/F)



**NOTE ADMINISTRATIVE ET RÉGLEMENTAIRE
RELATIVE AUX ENCADRANTS LORS DU CHALLENGE NATIONAL 2024**

1-PRINCIPE

Par l'obligation de présenter un diplôme ou de suivre une formation CFS pour pouvoir coacher, le Comité Français de Sambo souhaite améliorer la qualité des connaissances de ses encadrants (réglementation ; pédagogie ; arbitrage ; mesures préventives contre le dopage, les violences physiques et sexuelles, le harcèlement).

Ces formations visent également à protéger le corps arbitral, notamment de dérives dues à la méconnaissance des nouveaux règlements par les encadrants.

2-MODALITÉS D'APPLICATION

Pour coacher lors du **CHALLENGE NATIONAL de SAMBO 2024** organisé par le Comité Français de SAMBO, il faudra respecter à minima l'une des règles ci-dessous énumérées :

- Etre titulaire d'un diplôme Initiateur Sambo émis par le CFS ou être inscrit au recyclage
- Etre titulaire d'un diplôme Entraîneur Sambo émis par le CFS
- Etre titulaire d'un diplôme d'Etat Lutte option Sambo (BEES 1 ou 2, BPJEPS, DEJEPS) et présenter sa carte professionnelle (ou être inscrit en recyclage Entraîneur Sambo)
- Les titulaires de brevets fédéraux (BF1 / BF2) ou diplômes équivalents d'autres fédérations ou groupements doivent être inscrits sur un recyclage d'enseignement correspondant du CFS.

3-DÉROGATIONS

Une dérogation sera possible pour les encadrants en cours de formation Initiateur / Entraîneur Sambo, ou recyclage Initiateur / Entraîneur Sambo sur la saison 2023/2024 afin de permettre aux encadrants de se mettre en conformité avec l'obligation de diplôme CFS pour la saison 2024/2025.

Pour coacher lors de la saison 2024/2025 sur les Challenges Nationaux, Grand Prix de Paris, compétitions nationales, il sera obligatoire d'avoir obtenu un diplôme du CFS ou diplôme d'Etat (avec carte professionnelle).



**SAMBO
FRANCE**

COMITE FRANÇAIS DE SAMBO

ORGANIGRAMME

- **PRÉSIDENCE DU CHALLENGE** : ALBERTI Guillaume, Président du Comité Français de SAMBO
- **CONTRÔLE DES ENGAGEMENTS ET DES PAIEMENTS** : Françoise ASSIE
- **RESPONSABLES DES PESÉES** : Mickael HEVIN, HEVIN SAGNET Maelys
- **SURVEILLANCE MÉDICALE** : ABOURS-FRECHET Carole et les services de secours de l'organisation
- **RESPONSABLE DE L'ARBITRAGE** : Thierry THERON
- **SUIVI DES JUGES-ARBITRES STAGIAIRES** : Michael HEVIN, et Fabrice BARBE
- **CHEFS DE TAPIS** : Fabrice BARBE, Michael HEVIN, Thierry THERON, HEVIN SAGNET Maelys
- **Suivi de la coupe Jeune Arbitre** : Mickael HEVIN
- **SUIVI DES COMPÉTITEURS** : La commission Haut-Niveau du CFS
- **RESPONSABLES DE L'APPARIEMENT ET DU SECRÉTARIAT** :
Laure FOURNIER, Yannick HEVIN et Sébastien ROULLEAU
- **SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF CFS** : Yannick HEVIN et Françoise ASSIE
- **CHARGÉS DU PROTOCOLE ET DES REMISES DE RÉCOMPENSES** :
Guillaume ALBERTI et Sébastien ROULLEAU
- **CHARGÉS DE COMMUNICATION** : Max CATORC et David HERAN
- **CHARGÉS DE LA DISCIPLINE** : Tous les membres du conseil d'administration du CFS et l'équipe locale organisatrice
- **N.B.** : Le présent organigramme tient lieu de convocation pour les membres nommés des commissions nationales du Comité Français de Sambo.

**La Secrétaire Générale
du Comité Français de SAMBO**



Yannick HEVIN

**Le Président
du Comité Français de SAMBO**



Guillaume ALBERTI



FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION

Annexe 1

CAS DES LICENCIES N'AYANT PU FAIRE LES PHASES REGIONALES

Cette demande est à transmettre au plus tard 8 jours avant la compétition, au
Responsable de la commission Haut Niveau du CFS

d.heran@sambofrance.com

CLUB DEMANDEUR : Affiliation

NOM DU PRESIDENT : *cliquez dans les fenêtres*

ADRESSE MAIL :

NATURE/DATE ET LIEU DE LA COMPETITION SOLLICITEE :

Demande de dérogation pour :

NOM : PRENOM

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur / motif d'absence au phase régionale

NOM : PRENOM

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur / motif d'absence au phase régionale

NOM : PRENOM

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur / motif d'absence au phase régionale

NOM : PRENOM

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur / motif d'absence au phase régionale

Nom du Président certifie sur l'honneur, les renseignements et les demandes conformes



COMITÉ FRANÇAIS DE SAMBO

SAISON SPORTIVE 2023- 2024

CATEGORIES D'AGES / DE POIDS / TEMPS DE COMBAT

SAMBO SPORTIF ET BEACH

POUSSINS	BENJAMINS	MINIMES		CADETS		JUNIORS		ESPOIRS		SENIORS		MASTERS		BEACH	
A : 2018/2019 B : 2016/2017 C : 2014/2015	2012-2013	2010-2011		2008-2009		2006-2007		2004-2005		à partir de 2003		A : 35-39 ans 1987/1983 B : 40-44 ans 1982/1978 C : 45-49 ans 1977/1973 D : 50-54 ans 1972/1968 E : 55-59 ans 1967/1963 F : 60-64 ans 1962/1958 G : 65 ans et plus 1957		Plus de 18 ans 2005	
Fém. et Mas.	Fém. et Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.
Poules Morpholo - giques	Poules Morpholo - giques	- 37	- 38	- 41	- 46	- 47	- 53	- 50	- 58	- 50	- 58	- 50	- 58	- 50	- 58
		- 40	- 42	- 44	- 49	- 50	- 58	- 54	- 64	- 54	- 64	- 54	- 64	- 54	- 64
		- 43	- 46	- 47	- 53	- 54	- 64	- 59	- 71	- 59	- 71	- 59	- 71	- 59	- 71
		- 47	- 50	- 50	- 58	- 59	- 71	- 65	- 79	- 65	- 79	- 65	- 79	- 65	- 79
		- 51	- 54	- 54	- 64	- 65	- 79	- 72	- 88	- 72	- 88	- 72	- 88	- 72	- 88
		- 55	- 59	- 59	- 71	- 72	- 88	- 80	- 98	- 80	- 98	- 80	- 98	- 80	- 98
		- 59	- 65	- 65	- 79	- 80	- 98	+ 80	+ 98	+ 80	+ 98	+ 80	+ 98	+ 80	+ 98
+ 59	+ 65	- 72	- 88	+ 80	+ 98										
		+ 72	+ 88												
2 minutes	3 minutes	3 minutes		4 minutes*		4 minutes*		5 minutes*		5 minutes*		3 mn	4 mn**	3 minutes	

Nota : Les Juniors peuvent combattre en Espoirs sans condition de surclassement

Les Espoirs peuvent combattre en Seniors sans condition de surclassement

* : Matchs de repêchage en tableau : 3 minutes

** : Masters F & G (60 ans et plus) : 3 minutes